

Spotify annonce le lancement des podcasts par abonnement en France et dans 32 nouveaux marchés

Binge Audio, Quelle Histoire, Nouvelles Écoutes et Paradiso seront les premiers créateurs de podcasts à proposer des abonnements via la plateforme Anchor en France

Au mois d'août, Spotify a débuté la mise à disposition d'un de ses outils de monétisation des podcasts par abonnement sur Anchor, donnant ainsi à tous les podcasteurs américains la possibilité de publier du contenu payant pour leurs auditeurs sur Spotify. Aujourd'hui, nous rendons cette fonctionnalité accessible à tous les créateurs dans 33 nouveaux marchés dans le monde, dont la France. 4 grands studios de podcasts et éditeurs français, Binge, Quelle Histoire, Nouvelles Écoutes et Paradiso, proposeront ainsi dans les prochaines semaines une offre d'abonnement pour certaines de leurs créations.

Les abonnements aux podcasts sur Spotify donnent aux créateurs un plus grand contrôle sur la façon dont ils monétisent leur contenu et se connectent avec les auditeurs : ils offrent une large portée, la possibilité d'atteindre une nouvelle audience et 100% des revenus de leurs abonnés pendant les deux premières années (dans deux ans, nous prévoyons de mettre en place une commission de 5%). Nous offrons également aux créateurs l'opportunité d'approfondir la relation avec leur audience, puisqu'ils pourront accéder aux informations de contact de leurs abonnés payants pour leur offrir encore plus d'avantages.

Les marchés qui lancent aujourd'hui les abonnements aux podcasts sont les suivants :

Suisse, Bulgarie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Chypre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne, Irlande, Royaume-Uni, Australie, Hong Kong, Nouvelle-Zélande, Singapour, Finlande, Danemark, Norvège et Suède.

Le 22 novembre, la fonctionnalité sera disponible au Canada, en Autriche, en Allemagne et en France.

En France, 4 studios et éditeurs proposeront dans les prochains mois des podcasts par abonnement.

L'éditeur Quelle Histoire proposera ainsi aux auditeurs de s'abonner à son podcast éponyme « Quelle Histoire, le podcast » pour partir à la rencontre de Cléopâtre, Louis XIV, Napoléon, Rosa Parks et bien d'autres personnages historiques.

D'une durée de 7 à 8 minutes les épisodes seront disponibles via un abonnement de 1.99 euro par mois. 28 épisodes seront disponibles dès le lancement, puis chaque semaine 1 nouvel épisode sera ajouté en exclusivité.

“Unique Heritage Media, grâce à sa marque d'édition Quelle Histoire, est très fier de faire partie des premiers partenaires de Spotify dans le cadre du lancement de cette nouvelle offre en France. C'est une étape importante dans la construction de la stratégie audio du groupe : diversifier les accès et les modes de consommation des podcasts à destination des enfants, en leur proposant des contenus inédits et exclusifs, toutes les semaines. Depuis le lancement en avril 2021 de la saison 2 de la série à succès Mythes & Légendes en

exclusivité, Spotify nous a paru, naturellement, être le partenaire idéal pour construire, ensemble, cette nouvelle étape de notre stratégie de développement des podcasts à destination des familles.” **Emmanuel Mounier, Président Fondateur Unique Heritage Media**

Le studio Paradiso a choisi la chaîne de podcasts pour enfants DISO pour développer son offre d’abonnement. DISO plonge les enfants dans les aventures de leurs héros préférés (Cornebidouille, Simon, Georges le dragon, Croque-bisous, etc) et leur permet de redécouvrir les Fables de la Fontaine en version déjantée ! D’une durée de 3 à 7 minutes, les épisodes seront disponibles via un abonnement de 2.99 euros par mois. 1 nouvelle série sera disponible à l’écoute tous les deux mois à partir de fin novembre 2021.

"Nous sommes ravis de pouvoir proposer aux auditeurs de spotify, un partenaire privilégié et très dynamique sur le segment des podcasts jeunesse, l'ensemble de nos contenus DISO en accès payant. Cette chaîne, qui regroupera plus de 50 histoires, fables et chansons originales et immersives conçues en partie avec l'Ecole des loisirs, permettra ainsi à Paradiso Media de poursuivre le développement de son catalogue de programmes jeunesse inédits." **Lorenzo Benedetti, Co-Founder & CEO Paradiso Media**

Le studio **Nouvelles Ecoutes** proposera une offre sans publicité pour les épisodes de leurs podcasts magazines hebdomadaires : Quoi de Meuf ?, Splash et Bouffons ! Mais également des avant-premières tout au long de l’année et du fenêtrage, avec les épisodes des séries spéciales disponibles une semaine en avance.

"Le studio Nouvelles Écoutes est fier d'être associé à Spotify alors que la plateforme lance sa nouvelle offre d'abonnements payants. L'équipe de Spotify a prouvé qu'elle avait à cœur d'investir dans des podcasts innovants, comme lorsqu'elle nous avait accompagnés sur notre fiction sonore Le Nuage, ou plus récemment sur notre talk façon radio libre Hot Line. Proposer des abonnements payants sur Spotify, c'est pour nous la possibilité de continuer à proposer des contenus ambitieux et de qualité, tout en conservant notre indépendance." **Julien Neuville, Président et co-fondateur de Nouvelles Écoutes**

Binge Audio proposera également début 2022 un nouveau podcast avec une formule d’abonnement.

"Il est important pour nous de participer à ce lancement aux côtés de Spotify, c’est une étape clé vers l’installation d’offres payantes et la structuration de l’économie du podcast en France. Nous proposerons un programme inédit en début d’année : forts de l’expérience de La Dose, la newsletter audio payante que nous avons lancée il y a un an, nous allons compléter cette proposition par des épisodes bonus et des documentaires exclusifs." **Joël Ronez, Président et cofondateur de Binge Audio**